ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

LE TEMPS D'AIMER LA DANSE
BIARRITZ

Communiqué de presse
31 août 2022

# Déplacement de la section de chorégraphie de l'Académie des beaux-arts à Biarritz les 7 et 8 septembre 2022

Les membres et correspondants de la section de chorégraphie de l'Académie des beaux-arts effectueront un déplacement à Biarritz les mercredi 7 et jeudi 8 septembre prochain dans le cadre de la 32ème édition du festival *Le Temps d'Aimer la Danse*, à l'invitation de son directeur artistique, Thierry Malandain, lui-même académicien depuis 2019.

La section de chorégraphie est aujourd'hui composée de 4 membres - Carolyn Carlson, Blanca Li, Thierry Malandain et Angelin Preljocaj - et de 2 correspondants - Didier Deschamps et Dominique Frétard -. Cette délégation sera conduite par Astrid de la Forest, graveuse, présidente de l'Académie pour l'année 2022, et Laurent Petitgirard, compositeur et chef d'orchestre, secrétaire perpétuel de l'Académie depuis 2017.

Ce déplacement s'inscrit dans le programme des déplacements de l'Académie (Avignon, Versailles, Arles, Marseille, Nice, etc.).

## Programme

Mercredi 7 septembre

- 18 heures, cinéma *Le Royal* de Biarritz : « *Les femmes chorégraphes de l'Académie des beaux-arts* » : diffusion de deux films documentaires respectivement consacrés à Blanca Li et Carolyn Carlson (« *Elektro Mathematrix* », réalisé par Blanca Li et, en avant-première, « *Carolyn Carlson at work* », réalisé par Béatrice Camurat Jaud).

Jeudi 8 septembre

- 13 heures : déjeuner de travail de la section de chorégraphie avec la présidente et le secrétaire perpétuel de l'Académie. Cette réunion de section décentralisée se tiendra à huis-clos.

- 16 heures 30, théâtre de la Gare du Midi : rencontre professionnelle de la section de chorégraphie avec les directeurs de ballets français, des centres chorégraphiques nationaux et ballets d'opéras. Cette rencontre participera de la mission de réflexion et de conseil des pouvoirs publics en matière artistique et culturelle inscrite dans les statuts de l'Académie des beaux-arts.

- 19 heures 15, théâtre de la Gare du Midi - salle Gamaritz : rencontre publique avec les académiciens de la section de chorégraphie de l'Académie. Cette séquence permettra de découvrir l'Académie des beaux-arts, son fonctionnement, son patrimoine et ses missions (soutien à la création artistique, attribution de prix, gestion de résidences d'artistes etc.) parfois méconnus. Un échange libre entre le public du festival et les membres de l'Académie viendra conclure cette rencontre. Inscription : 05 59 24 67 19

- 21 heures : théâtre de la Gare du Midi : représentation de *Mythologies* (2022), chorégraphie d'Angelin Preljocaj, Ballet Preljocaj et Ballet de l'Opéra National de Bordeaux.

## Festival *Le Temps d'Aimer la Danse*
**du 8 au 18 septembre 2022**
**Biarritz**

Pour cette 32ème édition du *Temps d'Aimer*, le festival s'inscrit dans la continuité d'une programmation éclectique avec 31 compagnies, une forte présence dans toute la ville de Biarritz (gigabarre le long de l'océan, scènes ouvertes, bal…) et des compagnies itinérantes sur l'ensemble du Pays Basque. Une programmation qui s'avère foisonnante : des Ballets, des compagnies internationales à celles du territoire, des grandes formes aux solos, des noms confirmés aux jeunes artistes à découvrir, le festival affiche une pluralité d'esthétiques, une diversité d'univers et de propositions. Il renouvèle autour de 81 rendez-vous son désir de partager généreusement la danse avec tous les publics.

**Contacts :**

**Yves Mousset • Paris**
tél : +33 (0) 6 08 60 31 45
mél : ymousset@gmail.com

**Eloixa Ospital • Biarritz**
tél : + 33 (0) 6 89 33 48 30
mél : e.ospital@malandainballet.com

## Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Composée de 63 membres, 16 membres associés étrangers et 63 correspondants, elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que le Musée Marmottan Monet (Paris) et la Bibliothèque et de la Villa Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.

**Contacts :**

**Hermine Videau • Directrice du service de la communication et des prix**
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

**Pauline Teyssier • Chargée des relations presse**
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr